LA GAZETTE D'ACHENHEIM

LE MOT DU MAIRE

Chères Achenheimoises, chers Achenheimois,

Le printemps est devant notre porte, la vie sociale reprend plus intensément et les nombreuses animations à venir contribuent au **Vivre ensemble**. Profitons de ces opportunités qui nous sont offertes et participons-y sans modération !

La vie communale n'échappe pas à ce constat ; elle se construit autour d'un subtil dosage entre l'aménagement urbain, les moments festifs et les rencontres citoyennes.

Vous le savez, j'apporte une attention toute particulière aux **projets d'aménagement** de notre espace public : la piste cyclable vers Ittenheim et la passerelle sur le canal de la Bruche sont en voie d'achèvement. Le réaménagement complet de la route de Strasbourg devrait démarrer dans les tous prochains mois. Un article y est consacré dans la présente édition.

Au rang des **moments festifs**, nous reconduisons toutes les animations, qu'elles soient communales ou associatives. Elles s'expriment dans le domaine du sport, de la culture ou du social : conférences, concerts, ateliers, tous ces moments qui nous permettent de profiter de notre village.

Concernant les **moments citoyens**, nous organiserons à nouveau, au mois de juin, des réunions de quartier les samedis matins ; une réunion publique générale sera également organisée au sujet des projets d'aménagement structurants.

Cet édito consacre une nouvelle fois la combinaison entre les aménagements d'une part et les animations d'autre part : loin d'être opposés, **ils contribuent à notre cadre de vie :** les uns rendent notre environnement plus sûr et apaisé ; les autres agrémentent nos moments de rencontre et notre cadre de vie. Les deux sont complémentaires et participent conjointement au **Vivre ensemble** auquel je tiens tant pour notre commune.

Cadre de vie et vivre ensemble ... et pourquoi pas se donner rendez-vous le 5 avril prochain pour le nettoyage du banc communal ? Et poursuivre le soir avec le concert annuel de l'Harmonie d'Achenheim ?

Je compte sur vous !

J'aurai grand plaisir à venir à votre rencontre !

Votre Maire, Valentin RABOT

Achenheim

Une terre qui construit l'histoire

RETOUR SUR LE DÉBUT D'ANNÉE

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Le 31 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos nouveaux résidents à la mairie. Cet événement, placé sous le signe de la convivialité, a permis à chacun de découvrir ou redécouvrir notre belle commune. Après une présentation des projets en cours, des services et des activités locales, les échanges avec les élus ont été riches et constructifs. Les discussions ont porté sur le développement et les idées pour améliorer la vie collective. Ce moment d'écoute a permis à chacun de partager ses attentes pour participer activement à la commune. L'accueil s'est conclu par un verre de l'amitié, renforçant les liens entre anciens et nouveaux habitants. Cet accueil chaleureux est notre façon de dire : bienvenue chez nous ! Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement.

DÉMARRER L'ANNÉE EN MUSIQUE ET EN JEU !

Le dimanche 26 janvier a été une journée dynamique et conviviale, marquant le début d'année des activités associatives. Le programme, varié et attractif, a séduit un large public. La journée a débuté avec un concert du GEM, offrant un apéritif musical plaisant grâce aux jeunes musiciens et leurs professeurs, créant une ambiance joyeuse. L'après-midi, l'association FAR a animé une grande séance de jeux de société, mêlant rires et compétition, favorisant la convivialité et le lien communautaire. Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement et leur énergie, essentiels au succès de cette journée. Un dimanche réussi, qui promet de belles perspectives pour les mois à venir et nous encourage à poursuivre nos initiatives associatives !

RETOUR SUR LE DÉBUT D'ANNÉE

8 MARS : CARNAVAL SUR LE THÈME DE VENISE

Des gondoles, des masques, des décors, tout, absolument tout était recherché, d'une beauté et d'une finesse exceptionnelle. Plusieurs centaines d'enfants heureux ! Le défilé, les bonbons et douceurs sur la place de la Mairie et l'après midi festive à la salle polyvalente : jeux, défilé, goûter, concours du meilleur déguisement, boum des enfants et des parents... De quoi ouvrir grands les bras au printemps qui s'annonce.

Un immense Bravo et Merci aux animateurs de nos périscolaires de la Fdmjc. Nous sommes fiers de nos gondoliers !

22 MARS : SOIRÉE LOTO

Samedi 22 mars, l'école de cirque d'Achenheim a organisé une grande soirée loto à la salle polyvalente. Les participants sont venus nombreux pour tenter leur chance et remporter de superbes lots, dont une télévision, une tablette tactile et une enceinte connectée. L'événement a rencontré un franc succès, dans une ambiance conviviale.

COUP DE PROJECTEUR SATH

STRASBOURG ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL, un projet associatif complet, acteur du territoire !

Fondé en 2008 après l'association des projets du FSE ACHENHEIM et du THCL TRUCHTERSHEIM, le club de ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL poursuit son développement et réunit aujourd'hui plus de 520 licenciés de 3 à 83 ans. Pour accompagner son projet, le club a modifié sa dénomination et sa structure sociale en juillet 2023 pour devenir STRASBOURG ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM mais reste pleinement engagé dans son territoire pour mettre en place son projet associatif orienté autour des axes sport, éducation et économie.

Club mixte présent dans toutes les catégories de jeunes masculines et féminines des moins de 11 ans aux moins de 18 ans, le club développe également une école de handball (6-9 ans) performante (plus de 50 jeunes) et des créneaux baby handball (3-6 ans) permettant à chaque pratiquant de trouver une équipe et des éducateurs diplômés prêts à les accueillir selon leur niveau. Le club possède également des équipes loisirs garçons et filles, un centre de formation féminin labellisé depuis 2024 par le ministère de l'éducation pour les jeunes handballeuses de 18 à 22 ans et des équipes élite évoluant en troisième et première division nationale. En effet, depuis l'été 2024, l'équipe féminine du club de Strasbourg Achenheim Truchtersheim, également appelé PIRATHS HANDBALL, évolue en Ligue Butagaz Energie, c'est à dire parmi les 14 meilleurs clubs français (actuellement 7e sur 14). Enfin le club développe également des nouvelles formes de pratiques, orientées autour du sport-santé, comme le handfit, la marche nordique, et les pratiques douces de renforcement musculaire. Morgane Brassel est l'éducatrice sportive en charge de ce volet aux effets de bien-être.

Le club est également acteur éducatif du territoire, présent dans les écoles primaires du SIVU d'Achenheim pour faire découvrir aux plus jeunes écoliers la pratique du handball mais aussi des stages vacances thématiques sur des sujets d'éducation (handicap-premiers secours-nutrition...). Engagé sur les thématiques de l'emploi, de l'égalité femmes-hommes, de l'écocitoyenneté, le club contribue à former les jeunes citoyens et citoyennes de demain, mais aussi les prochains bénévoles prêts à prendre le relais des historiques 70 bénévoles du club alsacien.

Enfin le club peut s'appuyer sur le soutien des partenaires institutionnels et des 160 partenaires privés du club pour développer son projet. Avec un budget de 1,7 M d'euros cette saison dont plus de 70 % des recettes sont issus du partenariat privé et des ressources développées par le club. Ce dernier contribue activement à la vie économique locale et compte plus de 25 salariés (dont 14 joueuses professionnelles) qui permettent le rayonnement du projet de ce club familial dans toute l'Alsace et dans toute la France.

Merci aux communes d'Achenheim et de Truchtersheim pour leur soutien sans faille. Alors n'hésitez pas à soutenir les PIRATHS et à venir assister à une rencontre du SATH, on vous attend !

COUP DE PROJECTEUR SATH

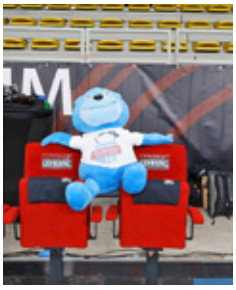

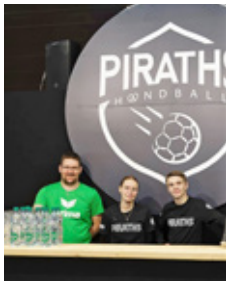

Fb : https://facebook.com/ATHhandball
TikTok : @piraths.handball
Instagram : @piraths_handball
@liguebutagazenergie

UNE BELLE INITIATIVE CITOYENNE
pour la rénovation de la salle de motricité de l'école maternelle

Les membres du Comité Citoyen sont force de proposition dans l'élaboration de projets communaux et actifs pour les mener à bien. Durant les vacances scolaires, une belle initiative a vu le jour dans notre commune avec le rafraîchissement de la salle de motricité de l'école maternelle. Ce projet a été possible grâce à l'engagement des bénévoles du comité citoyen, des élus, et de l'équipe technique de la mairie, qui ont uni leurs forces pour offrir à nos enfants un environnement plus agréable, fonctionnel et accueillant.

Les travaux ont débuté dès le samedi 8 février par une étape essentielle : la préparation du chantier. Les bénévoles ont commencé par démonter le mobilier et vider la salle, avant de passer à l'enduisage et au ponçage des murs, ainsi qu'à la protection du sol et au nettoyage minutieux. Cette première phase a permis de préparer le terrain pour la rénovation.

La semaine suivante, toute l'équipe a mis la main à la pâte en appliquant une nouvelle couche de peinture sur les murs, le plafond et les huisseries. Ils ont également repeint les meubles de rangement pour que tout soit parfait. Chaque jour, une équipe dynamique s'est relayée pour mener à bien ce chantier et s'assurer que la salle soit prête à accueillir les enfants dès leur retour.

Grâce à leur travail acharné, la salle de motricité a fait peau neuve, offrant ainsi un cadre plus agréable pour les activités des enfants. Le samedi suivant, tout a été remis en place dans le but de rendre l'espace fonctionnel et bien organisé. Cette initiative va bien au-delà de la simple rénovation, car elle renforce les liens entre les générations, créant un véritable trait d'union entre les bénévoles, les agents techniques, les élus, les enfants et leurs familles.

Ce projet témoigne de la force de l'engagement collectif et de la solidarité, des valeurs qui contribuent à créer un environnement de vie meilleur pour nos plus jeunes. Un grand merci à celles et ceux qui ont œuvré à cette belle initiative, aux bénévoles du Comité Citoyen, aux élus et à l'équipe technique de la mairie pour leur dévouement. Leur engagement montre l'importance de l'implication citoyenne pour améliorer notre cadre de vie et l'environnement scolaire de nos enfants.

Avec le Comité citoyen, d'autres réalisations verront le jour cette année. Encore de quoi se réjouir tous ensemble. Bravo à toutes et tous !

5 AVRIL 2025 : NETTOYAGE DU BAN COMMUNAL

Une matinée éco-citoyenne pour ramasser les déchets qui dénaturent la commune.

Nous vous invitons à venir nombreux participer à cette action. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte. Gants, pinces et sacs poubelles seront fournis. Pensez à vous munir d'un gilet de sécurité fluo. La matinée se terminera autour d'une collation. Inscription à la mairie au plus tard le 28 mars.

Par mail : accueil.mairie@achenheim.fr
Par téléphone au 03 88 96 00 72.

ENVIRONNEMENT

Besoin d'une information, d'un conseil, d'un accompagnement dans votre projet ?

Agence du climat, le guichet des solutions sur l'Eurométropole de Strasbourg
2 avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg
Tél. : **03 69 24 82 82**
Courriel : **contact@agenceduclimat-strasbourg.eu**

BALADE THERMIQUE

Le 15 février dernier fut organisée une balade thermique, avec le concours de l'Eurométropole, et plus précisément l'Agence du Climat.

Une dizaine de personnes répondirent présents à 8h00 sur le parvis de la mairie et furent accueillis par deux techniciens de l'Agence du Climat accompagnés par Alain Ehret, Adjoint à l'environnement.

Équipés de deux caméras thermiques, les techniciens purent mettre en évidence les différentes fuites et ponts thermiques sur plusieurs bâtiments. Ainsi, l'ensemble des participants ont pu observer les contrastes qui pouvaient exister selon la présence ou non d'une bonne isolation.

Après une heure de déambulation, tout le monde se rendit en mairie pour échanger et obtenir des informations auprès des intervenants. Cela a permis de mettre en évidence le rôle majeur que peut apporter l'Agence du Climat, non seulement en termes de conseils mais également sur leur avis technique et leur connaissance des aides financières.

RÉSEAU CYCLABLE ET PISTE CYCLABLE ACHENHEIM-ITTENHEIM

Le réseau des pistes cyclables prend forme... et les travaux avancent vite ! Achenheim sera bientôt drainée en pistes cyclables au niveau des 4 points cardinaux :

- la piste vers Ittenheim a démarré et les travaux s'achèvent début avril ;
- la passerelle sur le canal de la Bruche sera posée fin avril après les travaux en cours de gros œuvre ;
- les autres pistes doivent démarrer en 2025.

Zoom sur la piste vers Ittenheim :

- des procédures environnementales ont été nécessaires pour la préservation du grand hamster ;
- des travaux de sécurisation de l'accès au collège avaient déjà été réalisés en 2024, par anticipation ;
- le feu vert nous a été donné par l'État tout début février 2025 ;
- l'Eurométropole avait anticipé ce feu vert les procédures d'appel d'offres avaient été lancées ;
- les travaux ont tout naturellement démarré le 17 février ;
- la piste sera opérationnelle pour les beaux jours à venir.

Voilà une réelle plus-value pour les cyclotouristes et les randonneurs et tout particulièrement pour les collégiens résidents d'Ittenheim. Ces projets sont portés par la Commune, financés et réalisés par l'Eurométropole pour des mobilités douces, sécurisées et apaisées. La Communauté de Communes du Kochersberg a pris sa part pour la partie se situant à Ittenheim.

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)... utile et éclairant

Le DOB, c'est quoi ?

Le DOB est un moment majeur de la préparation du budget dans les communes. C'est une étape qui permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget. Il est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants ; pour les autres communes, il est facultatif mais conseillé.

Pourquoi ?

L'objectif est simple : Informer les élus locaux, pour leur permettre de voter de manière éclairée et de s'exprimer sur le budget proposé par le Maire. Le DOB est donc un élément important de la démocratie et des finances publiques locales.

Comment ?

Pour Achenheim, le DOB est organisé chaque année depuis le début de mandat. Il fait état de l'évolution des dépenses et des recettes. La Commune s'est dotée d'un Programme pluriannuel à la fois d'investissement et de fonctionnement. Cela donne aux élus de la visibilité financière sur plusieurs années.

Que dire pour 2025 ?

Les ratios financiers sont bons :

- une fiscalité parmi les moins élevées de l'Eurométropole (6e commune la moins taxée pour la taxe foncière) ;
- un endettement raisonné : 595 € par habitant (moyenne Métropole de 641 € par habitant) malgré la réalisation toute récente du périscolaire ;
- un taux de désendettement très court : 3,7 années de recettes (taux maximum recommandé : 10 ans et taux critique : 12 ans) ;
- une capacité d'épargne annuelle : 450 000 €, stable depuis le début du mandat malgré l'inflation et l'explosion de certaines dépenses comme le gaz et l'électricité ;
- un autofinancement cumulé (réserve financière) : 2 062 000 € en augmentation de 200 000 € chaque année ;
- des charges de personnel : 43% des dépenses (moyenne nationale autour de 50% et seuil critique à 65%).

Des ratios très satisfaisants qui permettent d'aborder l'avenir avec sérénité. Et voilà en quoi le DOB est utile et éclairant.

ROUTE DE STRASBOURG : les travaux se précisent

Le réaménagement de l'intégralité de la route de Strasbourg, qui traverse Achenheim d'Ouest en Est, est prévu en 2025.

Les travaux

Sous réserve des appels d'offres en cours, ces travaux pourraient démarrer encore avant l'été, fin juin probablement, et pourraient être plus rapides que prévus et s'achever en fin d'année.

Il est rappelé ici que ses travaux poursuivent le **triple objectif :**

- d'apaiser les vitesses
- de permettre une circulation cycliste et piétonne plus sûre avec la création d'une piste cyclable séparée de la chaussée
- de mieux gérer les eaux pluviales.

Une réunion publique d'information

Le programme de ces travaux a été expliqué dans le bulletin communal du trimestre dernier.

Une réunion publique sera organisée le 15 mai 2025 à 19h00 pour présenter les mesures de circulation nécessaires durant les travaux :

- circulation alternée
- déviation par les rues Bourgend, des Tilleuls et du Collège.

Des contrôles renforcés

Ces travaux vont représenter un certain nombre de nuisances pendant quelques mois ; pour une circulation plus sûre et un usage plus sécurisé pour quelques décennies.

Un renforcement des contrôles par la gendarmerie et notre policière municipale sera assuré dès le début des travaux pour éviter aux riverains de ces déviations de subir des conséquences indues.

Ces contrôles de vitesse seront assortis de verbalisations.

Ces travaux sont nécessaires ; ils structurent **l'aménagement de notre commune** sur le long terme. Pour autant, ils ne doivent pas générer des difficultés supplémentaires aux habitants. **Nous serons vigilants.**

VIVRE ENSEMBLE

OÙ STATIONNER DANS LA COMMUNE ?

La question du stationnement est sensible et récurrente dans toutes les communes. Des solutions de stationnement existent ; chaque équipement public est doté d'un parking.

Voici pour rappel, quelques lieux où vous pouvez stationner en toute sécurité :

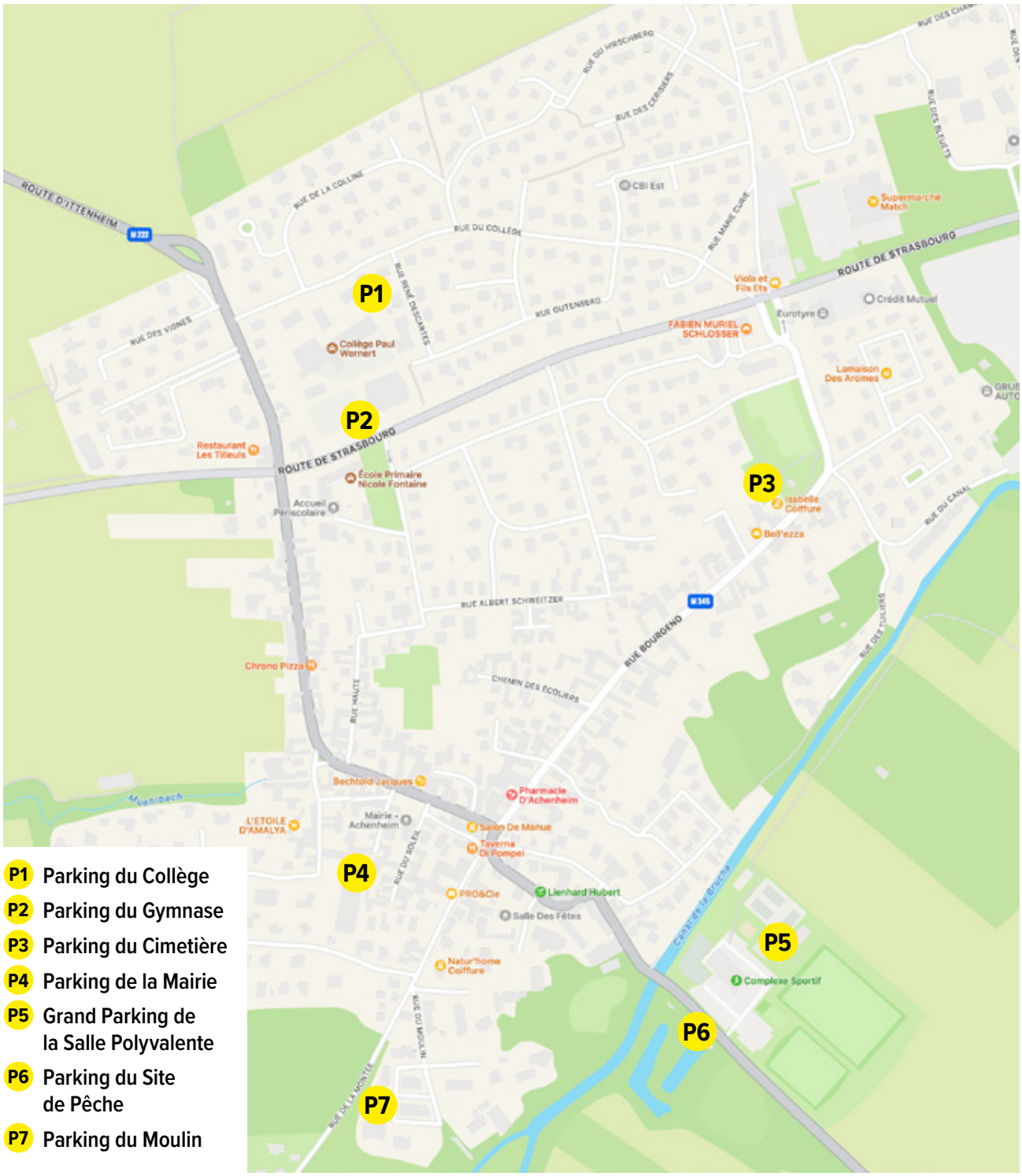

- **P1** Parking du Collège
- **P2** Parking du Gymnase
- **P3** Parking du Cimetière
- **P4** Parking de la Mairie
- **P5** Grand Parking de la Salle Polyvalente
- **P6** Parking du Site de Pêche
- **P7** Parking du Moulin

Ces espaces sont bien répartis sur l'ensemble du village, ils facilitent le stationnement et permettent aux habitants de se rendre dans tous les lieux publics.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour améliorer la circulation et l'accès à nos services.

VIVRE ENSEMBLE

RÈGLES DE BON VOISINAGE

La qualité de vie en communauté repose sur la coopération de chacun. Vivre ensemble implique de respecter les autres et d'accepter les inconvénients liés à la vie en société. Les conflits entre voisins sont multiples et variés, d'où l'importance de connaître les règles qui régissent ces relations. La mairie met à votre disposition ses services pour vous renseigner sur les textes législatifs et les arrêtés en vigueur concernant le respect du voisinage.

Le bruit

Les résidents d'immeubles, ainsi que les occupants des locaux privés et de leurs dépendances, doivent faire preuve de diligence pour éviter de perturber la tranquillité des voisins. Les bruits répétés, intempestifs ou gênants dus à des activités, appareils, machines ou travaux doivent être limités. À titre d'exemple, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés que dans les créneaux horaires suivants :

- Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- Les dimanches et jours fériés : de 9h00 à 12h00.

La divagation des animaux

Les nuisances causées par les animaux, tels que la divagation des chiens, les aboiements excessifs ou les déjections, peuvent être une source de mécontentement pour vos voisins. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse lors de leurs sorties. Afin de garantir la propreté de la commune, des distributeurs de sacs ont été installés pour encourager le ramassage des déjections.

Les plantations

Le Code Civil impose des distances minimales entre les plantations et la limite des propriétés privées :

- 50 cm pour les plantes de moins de 2 mètres de hauteur.
- 2 mètres pour les plantes dépassant les 2 mètres.

L'élagage des haies est une obligation, qu'elles soient en bordure de domaine public ou privé. Vous pouvez demander à votre voisin de couper les branches ou ronces qui dépassent sur votre propriété, mais cette intervention doit être effectuée par lui et non par vous.

Le brûlage des déchets

Le brûlage de déchets en plein air, y compris ceux provenant de la taille des haies ou arbres, est formellement interdit par un arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Bien qu'il n'y ait pas de réglementation spécifique pour les barbecues, veillez à ce que la fumée ne cause pas de désagréments à vos voisins.

Le bornage

Le respect du droit de propriété est essentiel. Même un petit empiétement peut porter atteinte à ce droit. Pour éviter les conflits liés aux limites de propriété, un bornage effectué par un géomètre-expert est recommandé. Cette démarche permet de délimiter précisément les frontières entre deux propriétés privées. Il existe deux types de bornage : amiable et judiciaire.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : ODE, À L'OUEST DE L'EST

L'association ***À l'Ouest de l'Est*** a été créée avec l'envie de faire transitionner notre territoire vers un fonctionnement sociétal plus résilient, durable, et désirable. Pour cela elle mène tout un tas d'actions qui visent au final un seul et même objectif : réussir à faire l'essentiel localement. L'association édite notamment une newsletter d'actualité hyper locale pour mettre lumière ce qui se passe dans le coin. Elle est envoyée gratuitement tous les vendredis à 1600 abonnés. Pour vous inscrire, c'est ici **www.ode.news/newsletter**

Une fois par an, l'association organise également une "Fête du Coin" pour faire découvrir tout ce qui se passe de chouette dans le coin. La prochaine édition se déroulera les 22 et 23 novembre 2025 à Oberschaeffolsheim.

Pour découvrir le reste des activités ou les aider : **www.ode.news**.

VIVRE ENSEMBLE

UN APPEL AU CIVISME POUR NOS AMIS À QUATRE PATTES

PROPRETÉ URBAINE : responsabilité et respect de l'espace public

Notre commune est un lieu de vie agréable que nous partageons avec nos compagnons à quatre pattes. Pour préserver cette harmonie, il est essentiel de maintenir la propreté des rues, des chemins et des espaces publics. Toutefois, nous constatons encore trop fréquemment la présence de déjections canines laissées sur la voie publique, ce qui nuit à la qualité de vie des habitants.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de chien de ramasser après son animal. Des distributeurs de sacs et des poubelles sont mis à disposition dans toute la commune pour faciliter ce geste simple mais citoyen. Jusqu'à présent, nous avons privilégié la communication et la sensibilisation, comptant sur le bon sens de chacun. Cependant, face à des comportements persistants, des verbalisations pourraient être envisagées. Ce n'est pas une mesure que nous souhaitons prendre, mais elle pourrait devenir nécessaire si la situation ne s'améliore pas.

Nous faisons donc appel à votre sens du civisme et à votre respect des espaces communs. En agissant ensemble, nous préserverons un cadre de vie propre et agréable pour tous. Merci pour votre compréhension et votre engagement.

ÉDUCATION CANINE : la sécurité avant tout

La sécurité de tous, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des animaux, est une priorité dans notre commune. Des incidents ont récemment été signalés, notamment des chiens circulant sans laisse, provoquant des comportements indésirables et parfois des agressions. Nous rappelons donc qu'en vertu de la réglementation municipale, **les chiens doivent être tenus en laisse** lorsqu'ils sont sur la voie publique.

Même un chien calme peut provoquer un sentiment d'insécurité chez les passants. En cas d'incident, il peut devenir difficile de maîtriser l'animal, mettant ainsi en danger la sécurité de tous. Un cas récent a montré qu'un chien non tenu en laisse avait agressé un autre chien et son propriétaire.

La municipalité prendra un nouvel arrêté dans les prochaines semaines. Les contrevenants pourront être verbalisés en cas de non-respect des règles. Nous comptons sur la vigilance de tous pour assurer la sécurité de chacun et prévenir toute situation problématique.

Ensemble, veillons à la propreté et à la sécurité de notre commune pour le bien-être de tous.

Les déjections, les excréments sur la voie publique sont intolérables en ville. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un site aménagé par la ville permet son intégration dans le milieu urbain. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3e classe (450 €).

L'AGENDA DE PRINTEMPS

AVRIL

5 avril : Nettoyage du ban communal, Salle des fêtes

5 avril : Concert annuel – Harmonie d'Achenheim, Salle polyvalente

12 avril : Soirée Antillaise – Association Amis des Antilles, Salle polyvalente

26 et 27 avril : MESSTI – Football Club Étoile Bleue, Salle polyvalente

MAI

11 mai : Marché aux Puces – Association « CMCC », Salle polyvalente

14 mai : Atelier-conférence "NeuroVitalité"

15 mai : Réunion publique – route de Strasbourg

JUIN

9 juin : Place des Créateurs – Salle polyvalente

14 juin : Inauguration piste cyclable Ittenheim

14 et 15 juin : Expositions photos – Photo Club, Salle polyvalente

15 juin : Tour des fermes

21 et 28 juin : Réunions de quartiers

22 juin : Fête de la musique – Harmonie d'Achenheim, Salle polyvalente

29 juin : Inauguration passerelle et boucle sportive

UN PRINTEMPS SPORTIF ET CULTUREL AVEC VITABOUCLE

Cela fait dix ans que le dispositif Vitaboucle vous fait courir... L'application vous fera découvrir le territoire de l'Eurométropole. Depuis septembre 2023 l'application Vitaboucle complète modernise le dispositif vous permettant ainsi d'avoir l'Eurométropole au creux de la main. Allier le sport à la culture et au tourisme, tel est l'objectif de cette application. Pour que les Vitaboucle puissent être un moyen de se dépenser, mais aussi un moyen de découvrir les communes et leurs particularités.

Alors téléchargez l'application créer vous un compte et laissez-vous guider.

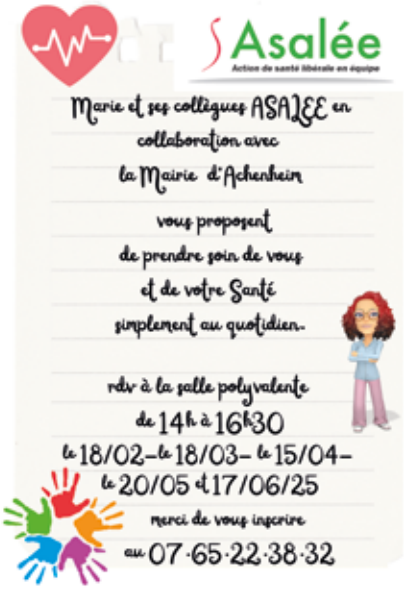

PEFC 10-31-3162

INFOS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE
7 rue des Tilleuls - 67204 Achenheim
Tél. : 03 88 96 00 72
accueil.mairie@achenheim.fr
www.achenheim.fr

BIBLIOTHEQUE
Mairie d'Achenheim
Tél. : 03 88 96 57 87
bibliotheque@achenheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 8h -12 h et 14h - 17h
Vendredi : 8h - 12h et 15h - 18h
Horaires agence postale :
Lundi, mercredi et vendredi : 8h - 12h

Mercredi : 9h - 12h et 15h30- 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM :
03 88 78 20 19

Retrouvez les informations de la commune sur notre page Facebook et sur PanneauPocket

Prochaine édition : juin 2025